



**EMERAINVILLE**

Émerainville, le 16 janvier 2025

Madame, Monsieur,  
Les Membres du Conseil Municipal,

Réf. : AK/LP/SR/01-

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un Conseil Municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le :

**LUNDI 03 FÉVRIER 2025  
À 19 HEURES**

**ORDRE DU JOUR :**

**Administration générale:**

- Tableau des décisions de décembre 2024 à février 2025,
- Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2024,

**Petite enfance :**

- Autorisation au Maire de signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement entre la CAF 77, la commune et la société EVANCIA BABILOU pour la crèche « Les Enfants d'Abord - Monastère »,
- Autorisation au Maire de signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement entre la CAF 77, la commune et la société EVANCIA BABILOU pour la crèche « Les Jeunes Pouces ».

**Education :**

- Porté à connaissance du rapport annuel du délégataire ELIOR (Restauration scolaire) – 2023-2024,
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Union Nationale des Combattants » (UNC) afin de participer à un voyage scolaire à Verdun,
- Autorisation au Maire de signer la convention d'accueil des enfants extérieurs à la commune de PONTAULT COMBAULT en classe d'unité d'enseignement élémentaire autiste (UEEA),
- Modification de la délibération 2022.10.02 donnant autorisation à monsieur le Maire de signer la convention relative au remboursement des frais de restauration scolaire pour les enfants scolarisés en ULIS sur la commune de Torcy.

**Technique :**

- Transfert de la compétence « infrastructure de charge » au Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) pour les bornes Autolib.

**Urbanisme :**

- Rétrocession du LCR40 – Halte-garderie,
- Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,



Alain KELYOR